

## Jeunes ruraux

Juge : M. Marcel Choinière

Cette année c'est **le réseau Coop** qui encadrera la journée des jeunes ruraux. Étant une journée très importante pour ces jeunes s'impliquant dans leurs divers cercles, La Coop encadrera cette journée pour la rendre formatrice et amusante. Elle se tiendra le dimanche 10 juillet 2011.

Lors de cette journée, chaque membre aura la chance d'évaluer ses connaissances techniques et pratiques en participant au questionnaire écrit, à la classe d'expertise, à la présentation de sa génisse et au jugement pour la conformation. Le but de cette journée est de permettre aux jeunes d'acquérir divers connaissances en pratiquant leur passion.

À la fin de la journée, nous remettrons une bannière au jeune ayant amassé le plus de point dans sa classe d'âge.

### Répartition des points :

Questionnaire	20 %
Expertise	20 %
Jugement conformation	30 %
Classe de Présentation	30 %

### Horaire de la journée :

9h00 à 10h00	expertise et questionnaire
10h00 à 12h00	début du jugement pour la race Ayrshire et Jersey
12h00 à 12h30	diner offert par La Coop
12h30 à 16h00	jugement pour la race Holstein et les classes de présentation

**RÈGLEMENTS UNIFORMISÉS POUR LES JOURNÉES  
DE JEUNES RURAUX AU QUÉBEC**

1. Tous les participants devront être habillés de linge blanc.
2. Chaque jeune devra avoir en sa possession l'enregistrement original de la génisse qu'il expose.
3. Les génisses exposées devront être exemptes de maladies contagieuses (ex. : Dartres).
4. Le jeune participant doit être membre en règle d'un cercle de jeunes ruraux affilié à l'AJRQ.
5. Le jeune doit être capable de conduire sa génisse seul.
6. Classe pour les concours de présentation :
  - a) 9 ans et moins
  - b) 10 à 12 ans
  - c) 13 à 16 ans
  - d) 17 à 21 ans
  - e) 22 à 25 ans
7. L'âge des jeunes utilisé est toujours celle au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'exposition.
8. Classes pour le concours de conformation
  - a) Classe génisse junior : née entre le 1<sup>er</sup> mars 2011 et le 31 mai 2011.
  - b) Classe génisse intermédiaire : née entre le 1<sup>er</sup> décembre 2010 et le 28 février 2011.
  - c) Classe génisse senior : née entre le 1<sup>er</sup> septembre 2010 et le 30 novembre 2010
  - d) Classe génisse 1 an été : née entre le 1<sup>er</sup> juin 2010 et le 31 août 2010.
  - e) Classe génisse 1 an junior : née entre le 1<sup>er</sup> mars 2010 et le 31 mai 2010.
9. Les génisses juniors devront être présentées uniquement par des jeunes de 14 et moins.
10. La génisse doit être propriété ou copropriété d'un éleveur de la région où l'exposition est tenue.
11. Si dans une classe il y a moins de 3 génisses, le comité de l'exposition se réserve le droit de jumeler cette classe avec la suivante.

12. Dans la classe de groupes de cercles, chaque cercle participant, peut avoir un ou deux groupes de 3 génisses.
  13. Il y a un championnat de présentation à la fin de la journée.
  14. Chaque jeune a le droit de promener 2 génisses dans leur classe respective, mais seulement le meilleur résultat des deux comptes dans le pointage pour le meilleur jeune de la journée ainsi que pour celui du meilleur cercle de la journée.
  15. La date limite d'inscription pour les jeunes ruraux Holstein, Ayrshire et Jersey est le vendredi 8 juillet à 16 h 00.
- P.-S. Les inscriptions devront être reçues préférablement en même temps que celles pour le jugement des bovins.